

# Commune de La Calamine

## Annonce d'une enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que **Bernd BENOIT (Reifenservice BENOIT)** rue de Liège, 211 à 4721 Kelmis a introduit une demande de permis unique **pour la démolition, reconstruction d'un entrepôt de pneus et d'un atelier de montage, ainsi que se son exploitation.**

Conformément au décret du 11.03.1999 concernant les permis d'environnement, cette activité nécessite un permis d'environnement de 2<sup>ème</sup> catégorie. La démolition et la reconstruction nécessitent un permis d'urbanisme. Raisons pour la demande d'un permis unique.

A cet effet est organisée, conformément à l'article D.29 du Livre I du Code de l'Environnement, une **enquête publique** qui se tiendra **du 16.08.2022 au 30.08.2022.**

Le dossier ne peut être consulté que sur rendez-vous aux heures habituelles d'ouverture (Lu-Ve : 9H-12H30 + Je : 15H-18H) - Günther HAVENITH- 087/63 98 37 – [guenther.havenith@kelmis.be](mailto:guenther.havenith@kelmis.be). En dehors des heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, moyennant prise de rendez-vous auprès de la personne de contact.

Les éventuelles remarques/réclamations doivent être adressées jusqu'au 30.08 à 24 H par écrit (date postale) au Collège communal ou par mail à [guenther.havenith@kelmis.be](mailto:guenther.havenith@kelmis.be)

Le Directeur général ff.,

signé  
Y. KEVER



Le Bourgmestre,

signé  
L. FRANK